

**Procès verbal de l'Assemblée générale**  
**Mercredi 26 avril 2023**  
**Musée d'Aquitaine**

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue le mercredi 26 avril 2023 au Musée d'Aquitaine (Cours Pasteur, 33800 Bordeaux) en présence de 46 adhérents. 1 adhérent était représenté par un pouvoir.

**1. Approbation de l'ordre du jour**

*Voté pour à l'unanimité.*

**2. Approbation du PV de l'AG du 6 avril 2022**

*Voté pour à l'unanimité.*

**3. Rapport moral d'activité**

❖ **Concours collègue**

Louise LOQUET rappelle que 201 collégiens ont composé cette année sur le thème *Les figures de résistance à Rome : Hannibal, Vercingétorix, Arminius, Boudicca*. L'épreuve a eu lieu le mardi 28 mars 2023. On observe une nette diminution de la participation en collège. Stéphanie COINDREAU remercie les conceptrices du sujet et les correcteurs du concours collègue ; elle précise qu'il va être proposé aux adhérents de l'Arelabor (libre à eux de le diffuser à des collègues qui n'appartiendraient pas à l'association) un questionnaire pour tenter d'identifier les causes de cette baisse. Stéphanie COINDREAU rappelle que le sujet demeure accessible et ne doit pas effrayer les collégiens ni leurs professeurs. Jean-Auguste POULON rappelle que le sujet du concours sera déposé dès le mois de juin désormais sur le site de l'Association et envoyé aux adhérents afin de permettre aux collègues de l'intégrer à leur progression.

Les concepteurs ont la volonté de bien coller au programme de 3ème pour ne pas surcharger les collègues de travail. Le QCM se compose de questions de civilisation, de langue, de compréhension du texte. Ensuite le sujet comporte des questions sur les mêmes domaines mais de type classique et non plus QCM. A l'issue du QCM si une certaine barre est atteinte, les candidats reçoivent des récompenses sous la forme de médailles. Au-delà de 40 sur 50 la suite du travail est corrigée et c'est parmi ces copies que les lauréats sont distingués. Cette formule permet de récompenser un maximum de candidats.

Notons toutefois que tous les départements étaient représentés (Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques).

<b>Année</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Candidats</b>	352	174	284	201

❖ **Concours lycée**

Jean-Auguste POULON rappelle qu'il y avait au départ 286 inscrits pour composer sur le thème *Méditerranée*. 258 candidats ont effectivement composé. Tous les départements étaient représentés sauf le Lot-et-Garonne.

LATIN Seconde	48
LATIN Première	64
LATIN Terminale	44
GREC Seconde	45
GREC Première	25
GREC Terminale	32

On observe, et c'est une très bonne nouvelle, une augmentation du nombre de candidats en Lycée.

Année	2019	2020	2022	2023
Candidats	133	233	200	258

NB : le concours lycée avait été annulé en 2021

#### ❖ **Conception des sujets et correction**

Jean-Auguste POULON remercie très chaleureusement les conceptrices des sujets sans qui ces concours ne seraient pas possibles. Stéphanie COINDREAU, Jocelyne PERROY et Johanna LEGHAIT ont ainsi conçu le sujet collège. Le sujet de latin, pour le lycée, a été conçu par Tifenn BLAIN et Martine LAMARQUE du Lycée Despiau. Le sujet de grec lycée a été réalisé une nouvelle fois par Julie MALIAVALLE avec l'aide d'Anne PÉRESSINOTTO. Sonia MELJAC a coordonné les différentes équipes lycée. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Jean-Auguste POULON rappelle qu'elle aimerait passer la main. Si quelqu'un est intéressé, Sonia MELJAC propose un accompagnement dans la prise en charge de cette tâche. Sonia MELJAC et Anna BORRAS, avec l'aide de Louise LOQUET, ont aussi pris en charge la répartition des copies collège et lycée.

Jean-Auguste POULON remercie aussi tous les collègues, nombreux, qui ont accepté de prendre en charge la correction des copies. Cela nous a permis de faire une distribution équitable et, nous l'espérons, pas trop lourde. Merci donc à Céline CHAMPIGNEUL, Florence PÉLISSIER, Sylvie MORI, Julie ROUSSEL, Julie MALAVIALLE, Sonia MELJAC, Tifenn BLAIN, Anne HOUSSAYE-MELIN, Isabelle SOYEUX, Caroline ALARY, Anne PÉRESSINOTTO, Sébastien CORBINEAU, Johanna LEGHAIT, Martine LAMARQUE, Marine PASCAL, Françoise GARDERA, Guillaume FLAMERIE DE LACHAPPELLE, Agnès LACHKAR-LE QUÉRÉ, Élisabeth CHEVALLEY, Anna BORRAS, Jocelyne PERROY, Cécile DIENER-FROELICHER, Julie VAYNE, Stéphanie COINDREAU, Marie-Hélène MENAUT, Corinne CHARRIER, Marine SARRAZIN, Annie VIALARD.

#### ❖ **Concours artistique**

Anna BORRAS présente le concours artistique qui a eu lieu cette année autour du thème « Résiste ! ». Il s'agissait de réaliser une affiche d'appel à la révolte ou à la résistance. Nos collègues de l'ARELALIM sont les membres du jury. Bonne nouvelle : une participation en hausse pour ce concours !

Au collège, **32 affiches** ont été envoyées (contre 29 en 2022) de 6 établissements (contre 7 en 2022).  
Au lycée, **17 affiches** (contre 0 en 2022) de 3 établissements de Gironde et de Dordogne.

#### ❖ **Remise des prix Concours Arelabor**

La remise des prix aura lieu au Rectorat de Bordeaux le mercredi 24 mai 2023, en présence de Mme La Rectrice. Depuis l'an dernier, le Rectorat prend en charge notamment le pot accompagnant la remise des prix et l'impression des diplômes, confirmant ainsi le partenariat important entre l'association et le Rectorat. Cette année, le Rectorat offrira aussi aux lauréats quelques exemplaires du Prix Goncourt des Lycéens.

Jean-Auguste POULON présente ses excuses pour avoir oublié d'inviter les membres de l'association qui le pouvaient à la remise des prix au Rectorat de Bordeaux l'an dernier. Cet oubli fâcheux ne se reproduira pas.

#### ❖ **Icronos**

Anna BORRAS rappelle que l'édition 2021-2022 de "Filme ton patrimoine" (<https://www.icronos.net/concours-filme-ton-patrimoine>) devait avoir lieu en ligne avec projection du film lauréat lors de la 18e biennale en octobre 2022. 4 établissements s'étaient inscrits (un seul de notre académie) mais les projets n'ont pas pu être menés à terme à cause de la crise sanitaire.

### ❖ **EGEX (grec) et ELEX (latin)**

Marie-Hélène MENAUT indique qu'il y a une baisse inquiétante des candidats, notamment en grec. Ces diplômés relèvent de l'association Euroclassica. Le *vestibulum* et la *janua* sont les deux niveaux de ce concours. Egex correspond au grec et Elex au latin. Le *vestibulum* se passe à partir de la 3<sup>e</sup>. Il existe depuis 2011. Voici les données académiques pour 2022 :

Les tableaux synthétiques faisant le bilan sur plusieurs années sont présentés en annexe (cf. annexe 1)

		Candidats	OR	ARGENT	BRONZE
Vestibulum	Elex (latin)	770	7	52	155
	Egex (grec)	74	0	1	8
Janua	Elex (latin)	119	5	6	24
	Egex (grec)	49	2	2	26

### ❖ **Réseaux sociaux**

Grâce au travail actif de Louise Loquet, dans le sillage de Christelle Granit qui avait effectué déjà un gros travail de remise en route, les réseaux sociaux de l'association montrent une vitalité tout à fait exceptionnelle et deviennent ainsi un véritable outil de communication pour l'association. Louise LOQUET rappelle qu'on peut lui transmettre tous les éléments susceptibles d'être partagés.

Réseau social	FACEBOOK	TWITTER	INSTAGRAM
2018	227	574	111
2021	349	697	231
2022	318	720	435
2023 (26/04)	1895	1449	1001

## **5. Rapport financier**

Le rapport financier est présenté d'après le compte rendu établi par Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE transmis à Jean-Auguste POULON (cf. annexe 2).

Sur l'exercice 2022, le déficit constaté s'élève à **1398,05 €**.

Le solde du compte s'établit donc à **2305,01 €** au 31 décembre 2022 (contre 3703,06 € au 31 décembre 2021). Le détail des comptes est présenté en annexe.

Jean-Auguste POULON précise que les adhésions reviennent à un niveau correspondant à celui de l'avant-covid, sûrement grâce à un travail de relance et de communication effectué auprès des établissements à partir des listes établies par l'ancien bureau et complétées par l'actuel. Visiblement de nouveaux collègues ont été touchés.

Adhésions	
2018	101
2019	85
2020	53
2021	55
2021-2022	48
2022-2023 (avant l'AG)	79

**Le compte rendu financier est voté à l'unanimité**

## **6. Perspectives**

Quelques membres du CA sont à renouveler.

Jean-Auguste POULON rappelle qu'il y a besoin de petites mains qui peuvent occuper certains postes clés. Inutile pour cela d'être membre du bureau ou du CA :

- coordination du concours lycée
- conception des sujets
- correction des copies
- Rédaction du bulletin

Louise LOQUET rappelle les différents projets passés ou à venir :

La première visite de l'année 2023 a eu lieu à Périgueux, pour suivre les traces des Pétrocores et pour découvrir ou redécouvrir le Musée Vésunna. Sur 18 inscrits, 13 membres nous ont rejoints ainsi que 4 membres de l'ARELALIM, profitant du covoiturage et des bonnes adresses de Périgueux, pour créer un moment de partage et d'échanges disciplinaires.

Nous proposons une nouvelle journée au Fâ, à Barzan, pour fêter les Journées européennes de l'archéologie, le 24 juin 2023. Il s'agit à nouveau de découvrir un lieu archéologique de notre région, tout en profitant des animations culturelles du site. L'APCELA a été contactée pour partager encore cette journée avec nos voisins de Poitiers. L'ARELALIM sera aussi invitée à se joindre à nous.

## **7. Situation dans les établissements**

### **❖ Collège et lycée**

Jean-Auguste POULON rappelle que le rapport sur l'état des langues anciennes édité à partir de toutes les réponses reçues lors de notre sondage envoyé est consultable sur demande à l'adresse [arelabordeaux@gmail.com](mailto:arelabordeaux@gmail.com).

Ce rapport a été présenté à la rectrice le 1<sup>er</sup> mars 2023.

### **❖ Supérieur**

⇒ Université Bordeaux Montaigne

Agrégation interne (inscrits/admissibles): 11 inscrits - 3 admissibles

Agrégation externe: 3 inscrits

Capes externe (M1): 1 inscrit

Master: M1 = 6 inscrits; M2 = 11 inscrits

Licence présentiel: L1 = 20; L2 = 13; L3 = 12

Licence Formation à distance: L1 = 42; L2 = 12; L3 = 5

⇒ UPPA

Une agrégative en interne LC, qui prépare aussi l'agrégation de grammaire (donc externe). Elle est admissible.

Une agrégative de grammaire externe inscrite en LM pour les cours à l'UPPA.

Une autre collègue vacataire prépare aussi l'agrégation de grammaire mais pas inscrite à l'UPPA.

Un autre collègue vacataire prépare l'agrégation interne de LC mais pas inscrit à l'UPPA.

Donc quatre cas de figure.

Une étudiante de LM a passé le latin pour la version, une autre a passé le grec.

En licence: en L1 on n'a plus la classification LC mais "Lettres Classiques et Modernes", ils choisissent LC à partir de la L2 (mais peuvent prendre déjà le grec en spécialité en L1 S2, tout en gardant "l'étiquette" commune). Donc au S2 ils sont 4. Au S1 tous les étudiants de Lettres doivent désormais faire du grec (comme le latin mais on a diminué les heures de latin pour rendre le grec obligatoire). En L2+L3: 9.

En Master recherche: il n'existe pas de classification LC donc on peut avoir des LC de licence qui travaillent sur un mémoire de langues anciennes ou pas. Et des LM qui travaillent en latin. Si on ne prend que les LC

de licence qui sont en master, cela fait 4.  
En MEEF M1+M2: 6

## **8. Relance du bulletin de l'ARELABOR**

L'objectif du bulletin est de présenter de façon tangible un bilan des actions de notre association, de créer un autre outil de communication pour les collègues qui ne s'intéresseraient pas au site internet ou aux réseaux sociaux et de donner des ressources, des idées ou des informations au moment de l'Assemblée générale.

Nous avons choisi quelques sujets d'intérêt pour établir des rubriques. Il n'a pas pour objectif d'être exhaustif, il s'agit avant tout de donner des pistes aux lecteurs sur les divers sujets soulevés durant l'année par les membres de l'association. Nous remercions évidemment Auguste Poulon qui s'est armé de sa plus belle plume pour ouvrir le bulletin sur une note optimiste et littéraire.

## **9. Questions diverses**

Pas de questions particulières

## **10. Élection CA et bureau**

### **Conseil d'administration**

Les adhérents ont élu membres du CA (rééligibles en 2026)

- Yannick CARIOU
- Florence PELISSIER
- Julie ROUSSEL
- Jocelyne PERROY

### **Bureau**

Les membres du bureau sont renouvelés à leur poste (rééligibles en 2024) :

- Jean-Auguste POULON (Président)
- Louise LOQUET (Vice-présidente)
- Guillaume FLAMERIE DE LACHAPELLE (Trésorier)
- Johanna LEGHAIT (Secrétaire)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le président et la secrétaire de séance.

La secrétaire de séance : Louise LOQUET

Le Président : Jean-Auguste POULON

-Annexe 1

**CNARELA**  
**Nombre de participants au**  
**VESTIBULUM**

**ELEX**

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>420</b>	<b>565</b>	<b>1059</b>	<b>1067</b>	<b>886</b>	<b>1273</b> Or :88 Agt :355 Bze :405 <i>Total 848</i>	<b>987</b> Or :35 Agt :143 Bze : 200 <i>Total 378</i>	<b>927</b> Or :43 Agt : 149 Bze : 173 <i>Total 365</i>	<b>1411</b> Or :26 Agt : 86 Bze : 276 <i>Total 388</i>
2020	2021	2022						
<b>1215</b> Or :6 Agt :56 Bze :170 <i>Total 232</i>	<b>881</b> Or :8 Agt :40 Bze :127 <i>Total 175</i>	<b>770</b> Or :7 Agt :52 Bze :155 <i>Total 214</i>						

**EGEX**

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>76</b>	<b>88</b>	<b>79</b>	<b>223</b>	<b>107</b> Or :2 Agt :3 Bze :6 <i>Total 11</i>	<b>88</b> Or :1 Agt :4 Bze : 7 <i>Total 12</i>	<b>45</b> Or :1 Agt : 2 Bze : 20 <i>Total 23</i>	<b>123</b> Or :13 Agt : 4 Bze : 9 <i>Total 26</i>
2020	2021	2022					
<b>46</b> Or :4 Agt : 1 Bze : 5 <i>Total 10</i>	<b>88</b> Or :4 Agt : 15 Bze : 24 <i>Total 43</i>	<b>74</b> Or :0 Agt : 1 Bze : 8 <i>Total 9</i>					

**CNAREL  
A**

**Nombre de participants à la  
Janua**

---

**ELEX**

2018	2019	2020	2021	2022			
<b>216</b> Or :1 Agt : 70 Bze : 120 <i>Total 191</i>	<b>47</b> Or :4 Agt : 0 Bze : 4 <i>Total 8</i>	<b>148</b> Or :6 Agt : 33 Bze : 59 <i>Total 98</i>	<b>356</b> Or :12 Agt : 48 Bze : 96 <i>Total 156</i>	<b>119</b> Or :5 Agt : 6 Bze : 24 <i>Total 35</i>			

**EGEX**

2018	2019	2020	2021	2022			
<b>75</b> Or :9 Agt :25 Bze : 29 <i>Total 63</i>	<b>71</b> Or :16 Agt :11 Bze :22 <i>Total 49</i>	<b>65</b> Or :4 Agt :15 Bze :24 <i>Total 43</i>	<b>64</b> Or :4 Agt :15 Bze :24 <i>Total 43</i>	<b>49</b> Or :2 Agt :2 Bze :26 <i>Total 30</i>			

## Comptes de résultats ARELABor

(tous les montants sont exprimés en euros)

### 1. BANQUE POPULAIRE – COMPTE COURANT

#### A. Recettes

Adhésions	1400
Vente d'objets	175

#### B. Dépenses

Frais de fonctionnement	
IONOS (compte internet)	285,24
Banque populaire (frais bancaires)	54
MAIF (assurance)	196,77
Cotisation	
CNARELA	150
Investissements amortissables	
Fabrication d'objets	628,29
Activités de l'association	
Assemblée générale	291,8
<i>Le Québec (repas)</i>	139,8
<i>Défraiement des intervenants</i>	152
Concours	1288,57
<i>Prix Mollat</i>	1194,43
<i>Frais postaux</i>	22,55
<i>Autres</i>	71,59

#### C. Synthèse

Sur l'exercice 2021, le déficit constaté s'élève à **1398,05 €**.

#### D. Bilan

Le solde du compte s'établit donc à **2305,01 €** au 31 décembre 2022 (contre 3703,06 € au 31 décembre 2021).

COMMENTAIRE : Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser mon absence ce matin, résultant d'une réunion concernant l'université à laquelle il m'était difficile de ne pas participer.

Le déficit n'est pas aussi alarmant qu'il peut sembler à première vue puisqu'il résulte, *d'une part*, d'une dépense de 630 € en fabrication d'objets qui sera amortie au fur et à mesure de la vente de ceux-ci ; *d'autre part*, de l'encaissement début 2023 seulement de la majeure partie des cotisations 2022-2023 (416 € en janvier ; 477 € en février), ce qui ne s'était pas produit en 2021-2022. En prenant en compte ces deux éléments, on peut estimer que l'année ne présente pas de dérapage des dépenses ou de baisse des recettes par trop inquiétantes... Au contraire le retour de plusieurs sociétaires qui avaient cessé de cotiser depuis quelques années paraît plutôt encourageant. La fin de la pandémie entraîne aussi de nouvelles dépenses liées à l'Assemblée générale puisque celle-ci a repris son cours en présentiel, ce qui implique de défrayer les intervenants, mais nul ne songera à s'en plaindre !

Il serait peut-être raisonnable cependant de continuer à limiter le nombre d'invités extérieurs à l'Académie à l'AG (un, voire deux, mais pas davantage) ; il est difficile de diminuer les autres dépenses sans diminuer l'attractivité du concours.

### 2. BANQUE POPULAIRE – LIVRET D'ÉPARGNE



Quant au livret, il n'a pas beaucoup bougé ; aux 5752,18 € du 31 décembre 2021 se sont ajoutés 23 € d'intérêt ; le nouveau solde est donc de **5775,18 €**.

### **3. LA BANQUE POSTALE – LIVRET D'ÉPARGNE**

Enfin nous avons eu la bonne surprise d'apprendre l'existence d'un compte d'épargne à la Banque postale, d'un montant de **280 €**, qui avait été ouvert par Sylvie Berton ; le compte a été clôturé en janvier 2023 et le solde reversé sur notre compte courant de la Banque populaire.

### **4. BILAN**

Au 31 décembre 2022, le total des avoirs de l'ARELABor s'élève donc à **8360,19 €**.